



## COMITE DU QUARTIER DES MOCARDS

6 rue de la Maison-Rouge

94120 Fontenay-sous-Bois

Tél 01 48 75 44 05

Courriel : [comite.des.mocards@gmail.com](mailto:comite.des.mocards@gmail.com)

Site internet : <https://comitedesmocards.fr/>

### Le passage Dalayrac – Mocards

Pratique s'il en est, ce passage est le fruit d'une action de longue durée commencée en 2013.

Voici son histoire.

Avant 2003, une annexe de l'école maternelle Elisa Lesourd est installée dans le parc de l'ex-institution Barbe. Elle comporte deux classes.

Fin 2011, débutent les travaux de construction d'immeubles, à la place des bâtiments vétustes de l'institution Barbe, sur les côtés Sud et Est.

Le programme comprend :

- 42 logements collectifs sociaux,
- 11 maisons de ville en accession modérée à la propriété,
- une crèche multi-accueil de 25 berceaux,
- un relais pour les assistantes maternelles,,
- d'une salle associative,
- un parc de stationnement en sous-sol
- un cheminement piétonnier dans le prolongement de la rue Émile-Roux, traversant le parc public, débouchant rue Charles-Bassée pour rejoindre l'écoparc des Carrières



Les bâtiments anciens de l'aile Ouest restent en place.

En mars 2013, les travaux de construction des immeubles se terminent.

Les riverains comprennent rapidement qu'un cheminement est possible le long des immeubles restés en place, permettant de gagner du temps pour se rendre de la rue Dalayrac à la rue des Mocards.

Côté rue des Mocards, l'accès par la courette du 9 rue des Mocards est facile, même si deux portes datant de l'institution Barbe sont des obstacles potentiels au passage. Heureusement, elles restent, le plus souvent, ouvertes.

Par contre, du côté rue Dalayrac, les piétons doivent enjamber un muret et descendre une pente herbeuse et souvent boueuse et dangereuse.

Le 15 juin 2013, l'ensemble immobilier est inauguré par le maire Jean-François Voguet.

A cette occasion, le Comité du Quartier des Mocards saisit le syndic municipal, Claude Mallerin, de la question de la terminaison côté de la rue Dalayrac.



Celui-ci fait alors réaliser une pente douce sécurisée par les services de la commune.

Fin 2014, tous les locaux sont occupés (logements, crèches, relais des assistantes maternelle).

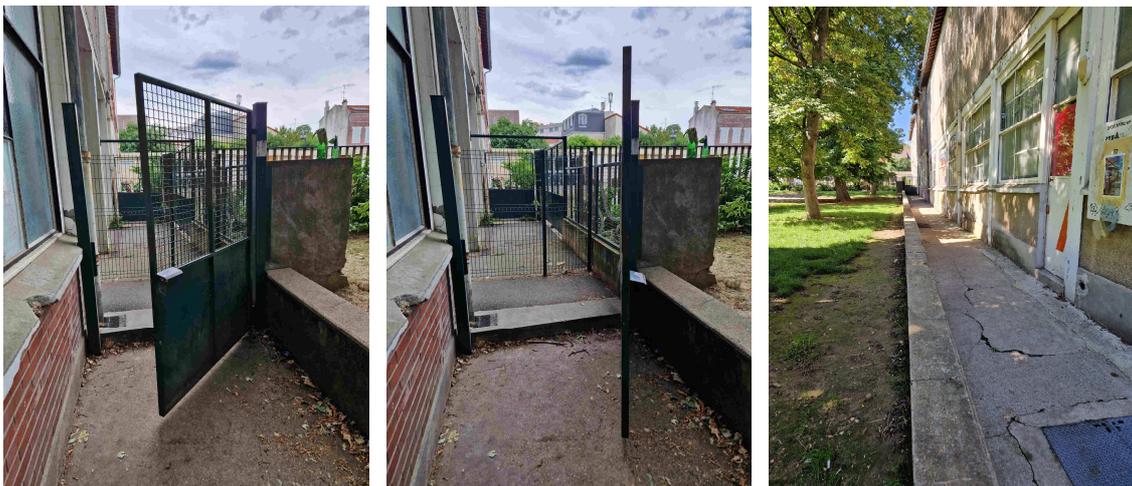
Début 2015, l'une des portes qui jalonnent le cheminement est verrouillée à la demande du directeur de l'école des arts (installée dans les bâtiments anciens de l'institution Barbe). En effet, il trouve ce passage potentiellement dangereux et souhaite que l'accès soit limité aux seuls usagers des cours. Il avertit la directrice des Affaires Culturelles qui abonde dans son sens.

Claude Mallerin, interpellé lors de l'assemblée générale du Comité en date du 8 juin 2015, intervient auprès des parties concernées et obtient le déverrouillage de la porte.

En avril 2022, une jeune maman, membre du Comité, lance une pétition en ligne pour "Améliorer l'accessibilité du passage devant l'ancienne Ecole des Arts".

En effet, devant l'une des portes intermédiaires, il subsiste une marche d'une vingtaine de centimètres qui rend bien compliquée la circulation des personnes à mobilité réduite et des parents avec des enfants en bas âge et des poussettes. La pétition vise également l'état du sol, crevassé et potentiellement dangereux.

Cette pétition ne suscite aucun retour communal.



Le 23 juillet 2023, cette même jeune maman et un membre du bureau du Comité rencontrent Jeffrey Guéniche, 12<sup>ème</sup> adjoint au maire, délégué au développement de la vie démocratique et à l'éducation populaire.

Cette rencontre, à laquelle participent également des fonctionnaires communaux, a lieu dans le cadre du budget participatif 2023. Son objet, est le projet "Le Bosquet Dalayrac" qui vise à déminéraliser autant que faire se peut le trottoir Nord de la rue Dalayarc (entre la rue des Carrières et la rue Emile Roux).

A l'issue de la réunion, les deux membres du Comité invitent M. Guéniche à se rendre compte par lui-même l'état du passage "Dalayrac – Mocards".

Le 30 août, à sa demande, les services techniques interviennent : ils déposent la porte inutile, réalisent une pente douce en lieu et place de la marche gênante et colmatent au mieux les fissures les plus dangereuses.

